

**LA CURIEUSE DESTINEE DES
RELIQUES DES SAINTS VERAN ET
LAMBERT DE VENCE**

par Mgr Denis GHIRALDI

L'Eglise de Vence possède les reliques de deux saints évoques qui ont illustré en leur temps cette antique cité épiscopale : Véran et Lambert.

Véran, dont le nom signifie "le printemps", était fils de Saint-Eucher de Lyon et disciple de Saint-Salvien. Promu évêque de Vence avant 450, il signa une lettre au pape Saint-Léon : Veranus, plein de respect (cultor) de votre apostolat, je salue Votre Béatitudo, et vous demande de prier pour moi", en même temps que son frère Salonius, évêque de Genève, et Ceretius, évêque de Grenoble. Il mourut peu après 465 (peut-être après 474), et fut inhumé dans la crypte de la cathédrale.

Six siècles plus tard, au XIIe, le siège épiscopal de Vence fut occupé par Lambert, né à Bauduen dans le Var, qui avait été élevé au monastère de Lérins. Ses vertus éminentes le firent choisir par la communauté vençoise en 1114 pour occuper le siège épiscopal. Durant 40 ans il se fit remarquer par l'austérité de sa vie et la douceur de ses relations. La tradition lui attribua de nombreux miracles, dont la guérison des malades, en particulier des aveugles, et trois fois le changement de l'eau en vin. Durant sa dernière maladie, il entendit du bruit dans la cathédrale, apprenant qu'on préparait son tombeau, il alla le voir, soutenu par ses familiers, bénit la pierre et revint à son lit où il mourut peu après, le 26 mai 1154. Il fut enseveli avec un grand concours de peuple en présence des évoques d'Antibes, Geoffroy II, et de Nice, Arnaud.

Les restes des deux saints évêques continuèrent de reposer dans leurs tombeaux respectifs, au sein des cryptes de la cathédrale, jusqu'à ce qu'au XVe siècle des circonstances tragiques aient conduit l'évêque d'alors à solliciter l'intercession de ses deux saints prédécesseurs.

On était au temps où régnait en Provence le roi René (1409-1480) et où siégeait à Vence Raphaël II Monso de Barcelone (1), moine augustin confesseur du roi, digne et vertueux prélat que le bon roi avait placé avec l'accord du pape Pie II sur le siège de Vence laissé vacant par le décès d'Aymar de Montemajor en 1463 (2).

Monso prit possession dès 1463. en une bien sombre période ; il gouverna le diocèse jusqu'à sa mort en 1491. C'est lui qui commanda dès son arrivée à Jacques Bellat les magnifiques stalles qui ornent encore la tribune de la cathédrale. Non seulement il dut rétablir la discipline en remettant en vigueur les anciens statuts communaux et en rédigeant avec l'aide du savant Gaspard More, jurisconsulte, son grand vicaire, les lois et coutumes du Chapitre, mais aussi en déployant sa charité au milieu des terribles épidémies qui décimèrent son diocèse et la région provençale pendant tout son épiscopat de 28 années. Alors que la lèpre faisait encore quelques ravages, la peste se déclara en 1463 et continua par vagues successives pendant près de 70 ans. Bientôt les bourgs avoisinants furent contaminés : Villeneuve, Cagnes, Saint-Paul, Tourrettes, n'en finissaient pas d'ensevelir leurs morts, il paraît même que Nice, en 1466, perdit jusqu'à 8.000 habitants ! Saint-Laurent fut totalement déserté ; les habitants de La Gaude abandonnèrent leur pays et s'enfuirent à Saint-Jeannet qui obtint titres et privilèges communaux.

Le digne Raphaël Monso s'avisa que seuls pouvaient protéger les Vençois de la catastrophique épidémie, les deux saints patrons qui reposaient dans les cryptes de la cathédrale : Saint-Véran depuis presque mille ans, et Saint-Lambert depuis trois siècles. On exhuma donc les restes des deux saints. Raphaël Monso n'ignorait pas que selon un procès verbal de 1431 conservé dans les archives du Chapitre de Vence : "Maître Milon Berthon d'Avignon avait restitué à la cathédrale de Vence plusieurs ossements de saint-Lambert, ancien évêque de Vence, jadis dérobés au tombeau dudit saint..." (3).

Le chanoine Christophe Nalamaire, plein de reconnaissance envers Saint-Lambert, lui offrit une châsse en cuivre, et l'évêque Monso en commanda une en argent pour Saint-Véran à l'orfèvre Laurent de Pardis.

La translation des reliques fut l'objet, en 1466, de grandes solennités : la procession se mit en marche avec la participation du Chapitre cathédrale : messires Jean Aymontet, prévôt ; Clément Alberti de Sospel, archidiaque, savant historien et théologien ; Raphaël de Hondis, sacriste ; Jean Bermond, Louis Mars, Antonin Guiramand, futur évêque de Digne (4), et Raphaël Fulconis. Il y avait également tout le clergé, celui des environs et les Vençois reconnaissants envers leurs saints protecteurs.

La peste reparut à Antibes, à Grasse, à Mougins, à Châteauneuf, mais Vence fut épargnée. L'évêque Monso qui ne cessait de remercier les saints patrons de leurs précieux concours, mais qui demeurait fort réaliste, profita d'un temps de répit, en 1468, pour obtenir de l'évêque d'Albenga 36 familles de la ville d'Oneglia, sous la direction de Lazarini Viano et de Bertini Braquino, pour repeupler Saint-Laurent déserté (5).

On ne toucha plus aux reliques insignes qui demeurèrent dans leurs châsses à la vénération des fidèles, jusqu'à la Révolution française. En 1634, quelques ossements de Saint-Lambert furent cédés par le Chapitre et l'évêque de Vence, Pierre du Vair, au clergé de Bauduen, diocèse de Riez, lieu de naissance de Lambert. Cet événement est d'ailleurs rapporté par un document du XVIII^e siècle :

"Mémoire de la naissance de Saint-Lambert, trouvé dans des vieux mémoires des sieurs vicaires de ce lieu de Bauduen, où il est dit que : "Saint-Lambert Felloquin naquit en l'an 1084, qu'il fut évêque de Vence en 1114, qu'il mourut en 1154 et que le 13 septembre 1634, Mgr Pierre du Vair, évêque dudit Vence, donna à l'église de cette localité une relique du saint, tirée de son corps et du bras droit, laquelle est enchâssée dans un bras d'argent" (6).

Le don des reliques aux habitants de Bauduen, fut l'occasion d'une fête grandiose, d'une manifestation de piété remarquable et d'un déploiement littéraire que l'on ne peut pas passer sous silence.

Les Vençois avaient toujours reconnu la protection tutélaire des saints patrons qui les avaient sans cesse préservés des terribles épidémies fort fréquentes à l'époque. En juin 1592, par exemple, le choléra sévissait dans la région, mais il avait épargné la ville de Vence. Or vers 1631, le fléau fit de nouveau son apparition, de tous côtés les victimes mouraient en masse : on supplia les saints protecteurs d'intervenir et d'éloigner la terrible contagion, on vint prier à leurs autels : Vence, une fois encore, fut épargnée. Il n'en fallut pas plus pour que les habitants de Bauduen vinssent solliciter des Vençois quelques reliques protectrices de Saint-Lambert, leur ancien compatriote. Ils avaient été délégués au nombre de 150 par l'évêque de Riez, Mgr Dony d'Attichy (7).

Le pieux et vieillissant évêque de Vence, Mgr Pierre du Vair (8), accueillit les délégués avec la plus grande bienveillance, le 9 septembre

1634, la veille même de la fête de Saint-Véran. L'abbé Guichard et cinq autres prêtres présidaient la députation où l'on trouvait les notables de Bauduen, le lieutenant du juge, le premier consul Marc Antoine, le second consul Pelloquin et ses fils lointains descendants de Saint-Lambert. La cathédrale était bondée de fidèles un cierge à la main. Les orgues et les chants accompagnèrent la célébration. Les pèlerins se confessèrent et le lendemain tous communiaient.

Le 10 septembre, on remit après la Messe aux Bauduinois quelques reliques de Saint-Lambert que portèrent les notables de Vence, sous un dais : «*Savoir, l'os du bras droit dudit Saint-Lambert, appelé os radical, rayon ou petit focillon, lesquels ont promis, tant en leur nom qu'au nom de la commune, de porter en leur église dudit Bauduen icelles saintes reliques, ayant à cet effet été enchâssées par ledit sieur grand vicaire dans une châsse, ou reliquaire d'argent, préalablement bénite par ledit seigneur révérendissime évêque, faite en forme de bras*» (9).

La procession se mit en marche : en tête des jeunes gens habillés en mousquetaires, puis la fanfare alternant avec les chœurs de la maîtrise qui chantaient l'hymne *Iste Confessor* des confesseurs pontifes ; la foule venue de tous les environs suivait ainsi que le clergé, les deux confréries des Pénitents et les autres congrégations vençoises, les chanoines en grande tenue, où l'on trouvait : messires Jacques Baicillon, grand vicaire de Mgr du Vair, Jean Baptiste Barcillon, archidiacre, Claude Isnard, Scipion Blacas, Raphaël Olive. On se sépara à la chapelle Sainte-Croix et les Bauduinois continuèrent leur route jusqu'à Grasse où l'évêque Mgr Scipion de Villeneuve (10) les attendait avec tout son clergé sur le perron de la cathédrale ; on y trouvait les membres du Chapitre de Grasse : messires Aillaud prévôt, Matty sacristain, Bernardy capiscol, Emery, Raybaud, Isnard, Cavalier, le théologal Fighiera, l'archidiacre Lombard ; puis les bénéficiers : Rabuis, Mouton, Ricord, Bondet, Baudrun, Damnas, Arnulph, Colomb, Hugues, Guirard et Pons ; enfin le sous-diacre Delande et les autres clercs grassois (11). On célébra comme à Vence et on vénéra la sainte relique.

Il paraît qu'au sortir de Seillans, le 12 septembre, la pluie se mit à tomber à torrents, mais sur la voie que parcourait la procession il ne tomba pas une goutte d'eau ; le sire de Blacas, noble et vaillant seigneur d'Aups, s'écria : "Telles sont les influences des astres du paradis sur les mortels qui les honorent avec confiance". A Aups, raconte le narrateur, Saint-Lambert opéra des prodiges tels que, l'ayant appris, Jacques Barcillon, grand vicaire de Mgr du Vair, plein de reconnaissance et d'enthousiasme, fit façonner pour le saint patron de Vence une châsse magnifique qu'il commanda à Thomas Merlin, orfèvre du roi. Il rédigea en même temps une "*Vie de Saint-Lambert*" et il attendit pour la solennité de la translation des reliques dans le nouveau buste, la prise de possession solennelle du siège de Vence par Mgr Godeau (12), le 7 décembre 1653"

L'abbé Aubanel du clergé de Grasse, procureur fondé de Mgr Godeau, prit possession du siège au nom de l'évêque qui demanda à Jacques Barcillon, par décret épiscopal du 7 janvier 1654, d'administrer le diocèse de Vence jusqu'à sa prise de possession effective le 26 mai, qui était cette année-là une triple fête : la Pentecôte, la Saint-Lambert et le Ve centenaire de la mort du saint évêque.

Ce jour-là, Mgr Godeau revêtu de son surplis, de son camail et de son étole, bénit la nouvelle châsse. Il était assisté de MM. Guérin, Prévôt, Gaspard de Villeneuve chanoine sacristain, Gaspard Barcillon archidiacre, Jacques le donateur grand vicaire, Raphaël Olive théologal, Barthélémy de Cormis, Honoré Niel, Scipion Blacas, Laurent Blacas chanoines, Louis du Port capiscol, Antoine Rue et Emmanuel Arnoulx curés, Jean Raynaud, Philippe Mars, Claude Castelly, Honoré André, Barthélémy Malamaire, Pierre Calvy bienfaiteurs, Pierre Falconi vicaire de La Gaude, Arnould Sauvan vicaire de Villeneuve, Autran Caïron, Jean de Guigues prêtres, Baptiste de Guigues notaire et greffier du Chapitre, avec les consuls Théodore Mallet et Pierre Auzias.

La procession qui eut lieu ensuite rappelait celle de 1634. Chacun admirait cette belle châsse toute en vermeil, véritable chef-d'œuvre, dont Jacques Barcillon en fit la description en quatre strophes versifiées à sa façon, dont voici la 2e :

*"Sur le pied demi-corps repose,
Orné de mitre et de pluvial
Dont l'agrafe est un pectoral
De pierreries fait en rose,
Et les offres aux deux côtés
Nous découvre des vérités,
Ou soit dix pièces de l'histoire
De cet adorable prélat,
Qui sont plus dignes de mémoire
Et qui ont donné plus d'éclat".*

Effectivement les dix versets en latin concernant l'histoire de Saint-Lambert (qui sont onze en réalité) étaient les suivants, traduits ici :

*Il est né par césarienne après la mort de sa mère.
Tout enfant il fut revêtu de l'habit de Lérins.
Lambert fut le pasteur bienfaisant des Vençois.
Trots fois l'eau devint un vin pur tandis qu'il la bénissait trots fois.
Cette Niçoise illustre et aveugle retrouva la lumière.
Les pontifes décédés sont présents et leurs membres sont dans le sépulcre.
Le démon est chassé soudain du corps du possédé.
Par ses prières un sourd fut guéri et par son toucher une aveugle.
Le muet se met à parler tandis que le paralytique se met à marcher.
Un parfum bienfaisant s'exhale du corps du saint.
Les maladies sont guéries près du tombeau
chez les malades qui viennent s'y reconforter.*

Le bon chanoine Barcillon s'ingénia à développer ces onze versets en strophes poétiques (13) de valeur fort relative, et il traduisit de la façon suivante l'antique antienne du saint :

*"Saint Lambert, comme un astre éclatant de splendeur,
En Saïncteté de moeurs, dans la loy du Sauveur,
Chaste, pur comme un lys, parcourut sa carrière
Respandant comme un baume une céleste odeur.
Priez, Ô Saint Lambert, Jésus, dans nos faiblesses
Afin que nous soyons dignes de ses promesses".*

On lisait sur le tombeau de Saint-Lambert l'épithaphe suivante datée de 1154, traduite ici du latin :

Que celui qui l'ignore sache qu'ici reposé un évêque du nom de Lambert, illustre par sa très grande bonté. Pendant quarante ans il administra ce siège, les événements flatteurs ne l'ont pas séduit ni les malheurs découragé.

Ne tiens pas compte des péchés de cet illustre personnage, ô Fontaine de Miséricorde ; que luise pour lui la lumière de l'éternel repos".

Mgr Godeau a chanté Saint-Lambert. Il écrivit plusieurs fois sa vie dans *son Histoire de l'Eglise*, dans ses fastes et dans une ode de 360 vers en strophes de dix (14).

Le chanoine Barcillon fut le confident de Mgr Godeau, la cathédrale de Vence lui doit la chapelle des Saintes Reliques dont il fit son tombeau de famille ; il créa aussi un bénéfice ecclésiastique "à perpétuité" qui fut supprimé en 1790 par la Constitution civile du clergé. Après avoir laissé la prébende d'archidiacre à son jeune frère Claude depuis l'an 1660, il mourut le 16 avril 1664.

Les années passèrent et Vence ne cessa jamais de solenniser les fêtes des deux saints protecteurs et de conduire tous les ans en procession leurs reliques contenues dans les fameux bustes.

Arriva alors la tourmente révolutionnaire : l'évêque Pisani fut contraint de quitter Vence, suivi du clergé réfractaire. Les fanatiques anticléricaux prirent d'autant plus d'assurance qu'ils accédèrent bien vite au pouvoir, tel le chirurgien Courmette qui en 1790 avait menacé Mgr Pisani avec son fusil de chasse et qui devint, le 20 novembre 1791 officier municipal de Vence, ou comme le citoyen Chabert, le violent président du club patriotique, et quelques autres révolutionnaires, membres de la municipalité élue en 1791.

Le décret du 22 décembre 1791 ordonnant de diriger vers la Monnaie l'argenterie des églises et de ne garder que le strict nécessaire pour le service paroissial, inquiéta fortement le clergé qui desservait alors l'Eglise de Vence. Fort astucieux, les responsables ecclésiastiques, sachant qu'ils ne pouvaient pas cacher les bustes trop connus des saints patrons et qu'on allait sûrement les réquisitionner pour les expédier à la fonte, recueillirent les reliques clandestinement, avant qu'il ne fut trop tard ; ils les déposèrent hâtivement dans une grande caissette argentée qu'ils dissimulèrent de leur mieux. Bien leur eh prit, car Courmette ne tarda pas à rassembler, dès le début 1792, dans des caisses, pour les expédier à Grasse et de là à Marseille, les vases sacrés de la cathédrale et des chapelles, les reliquaires en métal et les deux bustes des saints patrons qu'il ne réussit à faire entrer "qu'en les martelant à coups de pied", selon les termes du greffier dans le rapport officiel.

Ainsi finirent tristement, 336 ans après avoir été confectionnés, les bustes de Saint-Lambert et de Saint-Véran, offerts l'un par le digne chanoine Malamaire et l'autre par le charitable évêque Raphaël II Monso.

Quant à Courmette, il contracta dès juillet 1794 le typhus dont l'épidémie commençait à sévir à Vence et dans les environs. Il mourut dans d'atroces souffrances en quelques jours : *"Son corps, dit la chronique, se décomposa presque aussitôt après son dernier soupir, il répandit une telle odeur que personne n'osait l'approcher, on le glissa dans un sac et on eût beaucoup de peine à trouver des porteurs, même en payant, pour le conduire au cimetière, d'autant plus qu'une pluie torrentielle se déclencha au moment où le convoi s'ébranlait"*. Faut-il ajouter que la majorité des Vençois vit dans cette fin tragique et peu honorable une punition du ciel ?

Mais en 1793. la persécution religieuse s'accroît, même contre les prêtres assermentés ; ceux qui alors régissaient la paroisse de Vence pensèrent qu'il était urgent de placer les reliques en lieu sûr et auparavant de les déposer dans un coffre solide, à l'épreuve du temps et des dangers que l'on pressentait. Il fallait les cacher de toute urgence. En octobre et novembre 1793 s'était amorcé le mouvement de déchristianisation, le 6 novembre on avait décrété que les municipalités pouvaient renoncer au culte catholique et l'on institua la fête de la déesse Raison. Le 2 décembre, Chabert, président de la Société populaire, organisa à Vence un fracassant banquet républicain : *"On apporta les statues du Calvaire et tous les instruments restants du fanatisme pour les expédier à la Monnaie..."* ! Selon les termes du rapport inscrit dans le registre de la société.

Le prêtre assermenté, Pierre Abou, conscient du danger, s'empressa le 10 décembre, aidé par le prêtre Paul Pons et par un certain Pierre Geoffroy, de réunir les reliques dans un solide coffre en bois doré qu'ils cachèrent dans une niche de la chapelle du Sacré-cœur, ils la firent murer et fermer par une grille de 260 kg., un grand tableau fut fixé devant la grille pour dissimuler le tout et égarer les soupçons en cas de profanation de la cathédrale vouée au culte de la Raison et bientôt aux excentricités de la théophilanthropie. La pesante grille protège aujourd'hui le coffre-fort de la sacristie.

Le temps de la Révolution passa sans que l'on ressorte les vénérables reliques dont on avait gardé quelques fragments. Lorsque l'abbé Antoine Blanc fut nommé curé de Vence en 1819, il restaura les célébrations solennelles pour la fête des saints patrons Véran et Lambert et entreprit, en 1824, de commander un buste nouveau pour y placer la partie des reliques de Saint-Véran qui n'avaient pas été cachées dans le coffre scellé de la chapelle du Sacré-cœur. Décédé à Vence le 28 janvier 1825, l'abbé Blanc n'eut pas la satisfaction de réaliser son dessein.

Dès son entrée en fonction, le nouveau curé, le chanoine Pierre Blacas, ancien vicaire général clandestin de Mgr Pisani pendant la révolution, eut le privilège de recevoir le buste de Saint-Véran qu'avait commandé son prédécesseur à l'orfèvre parisien Choiselet Gallien, place Saint-Sulpice. Le 10 août 1825 l'orfèvre prévenait le chanoine Blacas que son oeuvre étant terminée, il venait de la "mettre au roulage", c'est-à-dire de l'expédier à Vence, et le 21 octobre il accusait réception de la somme de 962 F que Blacas lui avait fait parvenir pour solder la facture. Choiselet ajoutait dans sa lettre :

"Ce buste de grandeur naturelle est en cuivre solidement argenté et ciselé. La croix pectorale est en cuivre doré et le reliquaire en argent doré ; le prix est au plus juste de 940 F, y compris le socle en bois noirci sur lequel il est posé et qui est orné de palmes, du chiffre de Saint-Véran et de rosaces en cuivre argenté ; la caisse et l'emballage : 22 F ; ensemble 962 F. J'aurais bien voulu établir un prix plus modéré, mais comme il a fallu faire les modèles exprès, il ne m'a pas été possible d'y mettre plus d'économie. J'ai confiance, monsieur, que vous serez content de l'expression de la figure et de tout le travail en général" (15).

Plus de la moitié de la dette fut payée par l'ancien et dernier évêque de Vence, Mgr Pisani, qui était alors évêque de Namur ; sollicité par Blacas, il fit verser par Me Brémond, son notaire à Aix en Provence, la somme de 500 F (16), la Fabrique de la paroisse versa 150 F, la chapelle du Rosaire 56 F, celle du Coeur de Jésus 48 F 651 une quête et une vente de quelques dorures produisirent 117 F 50" le séminaire avança 89 F 85.

Sur le dos du socle, Blacas fit graver une inscription latine dont voici la traduction :

"Cette reproduction du divin Véran, notre évêque et notre très glorieux patron, est due surtout à la très généreuse munificence du révérendissime et très aimé Charles François Joseph, baron Pisani de la Gaude, dernier évêque de Vence, aujourd'hui évêque de Namur, mais aussi à la piété du clergé et du peuple de Vence. En l'an du Seigneur 1825" (17).

Le 9 septembre, veille de la Saint-Véran, le chanoine Blacas plaça les reliques dans le nouveau reliquaire :

"Nous Pierre Blacas, chanoine honoraire de Fréjus, délégué de Mgr de Hichery évêque de Fréjus, et curé de cette paroisse de Vence, assisté de MM. Jezan Pierre Chaix et Jean Baptiste Giraud, prêtres, vicaires de ladite paroisse, témoins soussignés, avec la permission de Mgr l'évêque de Fréjus qu'il nous a accordée par la lettre que M. Martel, chanoine secrétaire général de l'évêché, nous a écrite en date du 29 du mois d'août dernier, avons procédé au placement de la relique de Saint-Véran dans le reliquaire du nouveau buste dudit saint, ainsi qu'il suit : Etant dans l'appartement de l'ancien évêché, qui est à notre usage, nous avons tiré du reliquaire de l'ancien buste une partie des os de la mâchoire inférieure consistant en quelques fragments et en une dent partagée en deux et nous l'avons placée dans ledit reliquaire qui est d'argent doré ; les reliques sont retenues par un petit carton fixé par un fil rouge en soie en forme de sautoir, et nous y avons apposé le cachet de Mgr de la Gaude, évêque à Namur, ancien et dernier évêque de Vence, en cire d'Espagne rouge..." (18).

Le lendemain 10 septembre, jour de la fête du saint, Pierre Blacas bénit solennellement le nouveau buste, en présence des vicaires : Jean Pierre Chaix, qui allait bientôt lui succéder à la tête de la paroisse, de Jean Baptiste Giraud et de toute la population :

"... Nous soussigné chanoine honoraire de Fréjus, curé de cette paroisse de Vence et chef de correspondance de l'arrondissement, avec la permission de Mgr l'évêque de Fréjus en date du 29 du mois d'août, avons procédé ainsi qu'il suit à la bénédiction du buste de Saint-Véran. Avant la première Messe, après avoir fait une introduction sur la cérémonie, avons chanté le psaume 131 "Memento Domine David" et ensuite fait les prières et observé les autres cérémonies contenues dans le rituel romain pour la bénédiction des statues des saints ; ensuite nous avons entonné l'antienne "Sacerdos et pontifex", dit les versets et répons "Ora pro nobis béate Vérone" et l'oraison propre du saint, et enfin nous avons référé ledit buste et baisé les reliques dudit Saint-Véran, ce qui a été suivi des hommages de MM. Jean Pierre Chaix et Jean Baptiste Giraud, vicaires de la paroisse, soussignés de plusieurs ecclésiastiques et d'une grande multitude de fidèles présents à la cérémonie" (19).

Tout le monde fut si satisfait du travail de l'orfèvre parisien que du consentement de tous, le chanoine Blacas commanda aussitôt un buste semblable pour Saint-Lambert.

Dès le 17 mars 1826, l'orfèvre Choiselet écrivait au chanoine Blacas :

"J'ai l'honneur de vous donner avis que je viens de remettre au roulage pour votre ville, une caisse à votre adresse : le buste de l'évêque de Saint-Lambert dont vous m'aviez donné la commande au mois d'octobre dernier. J'ai tâché de saisir autant que possible le caractère que vous m'aviez signalé et je désire d'avoir rempli vos intentions".

Le nouveau buste était aussi satisfaisant que celui de Saint-Véran. Le 23 mai, le chanoine Blacas y plaça les reliques de Saint-Lambert, il opéra de la même manière qu'il l'avait fait pour Saint-Véran l'année précédente :

"... Etant dans l'appartement de l'ancien évêché qui est à notre usage, nous avons retiré du reliquaire de l'ancien buste partie d'une vertèbre que nous avons placée dans ledit reliquaire qui est d'argent doré ; les reliques sont retenues par un petit carton contre lequel nous avons collé du papier et par-dessus tout deux galons d'argent faux en forme de croix, cachetés aux deux extrémités avec de la cire d'Espagne rouge sur laquelle nous avons appliqué le cachet de feu Mgr de la Gaude, dernier des évêques de Vence..." (20).

Le 26 mai, jour de la fête du saint, le chanoine Blacas bénit solennellement le nouveau buste, comme il l'avait fait pour Saint-Véran (21). A cette date, Mgr Pisani était décédé (22), mais sa générosité avait eu le temps de se manifester, il avait donné ordre à Me Brémond de verser 500 F pour sa contribution à la dépense des 985 F, prix du buste. Blacas s'ingénia à trouver le complément de la somme et fit placer au dos du reliquaire une inscription identique, à la différence du nom, à celle du buste de Saint-Véran.

En 1833" le curé Chaix, successeur de Blacas, fit aménager dans le mur de chaque côté du chœur deux niches pour y loger les nouveaux bustes, qui aujourd'hui ne reposent plus sur leurs socles d'origine, mais sur des contenants à vitres rendant visibles les restes des corps des deux patrons de la cité. Ces nouveaux socles furent achetés par M. le chanoine Baude, archiprêtre de Vence de 1913 à 1919" à M. Fougeret à Nice pour la somme de 380 F.

Les années passèrent et personne ne parla plus du reste des reliques contenues dans le coffre caché en 1793 par l'abbé Abou. Cependant Mgr Chapon, ayant effectué plusieurs visites pastorales à Vence dans les premières années de son épiscopat (23). se posa la question de savoir quel avait été le sort des fameuses reliques au cours des vicissitudes du XIXe siècle, d'autant que l'histoire de Vence l'avait mis au courant des entreprises de Mgr Monso et du tragique destin des bustes d'argent en 1792. Il écrivait à la date du 27 mars 1914 dans la Lettre pastorale annonçant les fêtes du recouvrement des reliques de Saint-Véran et Saint-Lambert :

"... Jusqu'à ces derniers temps, la vieille cathédrale ne possédait de ces pieuses reliques que des débris très incomplets. Au cours de mes premières visites pastorales, j'en fus péniblement impressionné et j'en restai d'autant plus préoccupé que rien, ni dans l'histoire de l'Eglise de Vence, ni dans les traditions orales, n'expliquait cette disparition. L'hypothèse la plus probable était que, sous la menace de la persécution ou de l'invasion, des mains pieuses et prévoyantes avaient caché ce trésor sacré pour le soustraire au péril de la profanation. Les souvenirs, recueillis et conservés par quelques vieillards, quoique un peu vagues et imprécis, semblaient d'ailleurs confirmer cette hypothèse. Aussi, quand Je nommai M. l'abbé Bouchard archiprêtre de la cathédrale de Vence, je le chargeai de faire les recherches nécessaires ; il s'y préparait quand la maladie à laquelle il a récemment succombé vint briser son activité. Son successeur, Ä. l'abbé Baude, se rendit avec élan à mes désirs et, grâce à son intelligente activité, les fouilles entreprises et dirigées par lui ne tardèrent pas à nous découvrir à l'abri d'une épaisse muraille, les sarcophages contenant les ossements de Saint-Véran et de Saint-Lambert. Les deux squelettes, y compris les têtes, s'y trouvaient intacts et admirablement conservés. Des procès verbaux précis, détaillés, portant la signature de nos prédécesseurs ou de leurs vicaires généraux, attestaient l'authenticité de ces saintes reliques. Peu d'églises possèdent de leur patron des reliques plus insignes et d'une authenticité plus incontestable" (24).

On savait que l'abbé Jean Pierre Chaix, qui fut curé de Vence de 1827 à 1852, avait offert, le 21 décembre 1841, au marquis de Panis, à son fils et à sa belle-fille, un reliquaire contenant des reliques de Saint-Véran et de Saint-Lambert, en remerciement de leur don d'un voile en drap d'or pour les saluts du Saint Sacrement, et l'abbé Charles Joseph Maurel, qui avait succédé à l'abbé Chaix et qui fut curé de Vence de 1852 à 1865, n'avait-il pas, en 1858, fait enlever la grille de 260 kg qui fermait le placard pour la disposer à la sacristie, où elle se trouve toujours ? Il est étonnant sinon invraisemblable que ni l'un ni l'autre n'aient sorti le coffre contenant les reliques cachées pour les exposer à la vénération des fidèles, et que l'abbé Bruny ait passé 35 ans à la direction de la paroisse sans y avoir pensé ! Or les uns et les autres auraient pu lire la note portée par les prêtres de 1793 sur le manuscrit de la Vie de Saint-Lambert déposé dans les archives paroissiales. De ce manuscrit, le curé Chaix, successeur du chanoine Blacas en février 1827, avait laissé une copie tirée du parchemin de 115*1 (26). Il est étonnant aussi que personne n'ait pris en considération la mention que les prêtres en question avaient écrite sur le registre de catholicité de 1814, ils avaient laissé ainsi trace de leur dépôt à la date du 10 décembre 1793 : il s'agissait de Pierre Abou, constitutionnel dont nous avons parlé précédemment, de Paul Pons, prêtre, et du sieur Pierre Geoffroy.

Le curé Baude ayant feuilleté les archives paroissiales et lu la note en question, n'eut aucune peine à retrouver les restes mortels des deux saints patrons de Vence. La note, rédigée en latin par Pierre Abou, était la suivante traduite ici :

"Je fais serment et j'atteste que pour la plus grande gloire de Dieu tout puissant, le 10 décembre 1793, j'ai extrait les reliques des saints Véran et Lambert d'une caisse argentée et je les ai placées avec respect dans un coffre en bois doré, étant présents le prêtre Paul Pons et le sieur Pierre Geoffroy. En foi de quoi nous avons signé de nos mains : Paul Pons prêtre, Pierre Geoffroy, Pierre Abou prêtre et recteur de cette église".

Le chanoine Baude convoqua le 7 juin 1913 M. Bougearel, maire de Vence, les deux vicaires : les abbés Xavier Giraud et Marcel Cargalico (27). Devant eux, il fit ouvrir le placard de la chapelle du Sacré-cœur, il en retira d'abord le coffret en bois doré contenant les fameuses reliques, puis deux petites caissettes enfermant celles de différents saints, soustraites sûrement de divers reliquaires ayant qu'ils ne fussent réquisitionnés et envoyés à la fonte en 1791-92, et enfin deux bustes fort anciens, l'un en bois argenté et mitre représentant Saint-Lambert, et l'autre en bois doré, sans mitre, représentant Saint-Véran, qui demeurent toujours dans le trésor des objets sacrés de la cathédrale de Vence.

Trois jours après, le 10 juin, Mgr Chapon vint constater avec joie et pleine satisfaction la précieuse découverte et en faire une reconnaissance officielle. Il écrivait :

"... Nous avons pu le constater nous-même, quand nous visitâmes pour la dernière fois, au mois de juin dernier, l'église et la paroisse de Vence, et ce fut pour nous une consolation d'unir nos actions de grâces et nos prières à celles de la foule accourue à cette nouvelle pour vénérer le trésor rendu à son culte".

Le 4 septembre, l'évêque délégua le vicaire général, chanoine Chanvillard, pour en dresser l'inventaire détaillé : 6 sachets contenaient les reliques de Saint-Véran, à savoir : le crâne, deux fémurs, deux tibias, deux radius, un cubitus, vingt-deux vertèbres ; 5 sachets contenaient celles de Saint-Lambert : le crâne, vingt côtes, deux radius, un cubitus, les os d'un pied, deux omoplates, un sacrum, deux rotules, neuf vertèbres.

Il était normal que de grandes solennités soient organisées pour célébrer cette importante découverte. Mgr Chapon et le chanoine Baude organisèrent pour les 15 et 16 avril 1914 des cérémonies solennelles pour célébrer "l'invention" des reliques des saints patrons de Vence. La foule qui se rassembla ces jours-là réunit non seulement tous les Vençois, mais les pèlerins de très nombreux villages et villes provençales. Mgr Chapon avait à ses côtés, en l'absence du cardinal de Cabrières évêque. De Montpellier, empêché : MMgrs Bonnefoy archevêque d'Aix, Belmont évêque de Clermont, Daffra évêque de Vintimille, Beguinot évêque de Nîmes, Guillibert évêque de Fréjus qui fit le panégyrique des saints, Fabre évêque de Marseille, Castellan évêque de Digne, Escoffier évêque de Metropolis ; Don Marie Patrice Léron abbé de Lérins, et le Père Thellier de Poncheville qui prononça un magistral sermon à la grand-messe célébrée par l'archevêque d'Aix (28).

Les festivités qui durèrent deux jours, avec procession solennelle des reliques dans les rues de la ville, eurent un énorme retentissement ; toute la presse en publia d'élogieux comptes rendus et le souvenir en demeura d'autant plus vivace dans les mémoires que quelques mois après, la grande guerre, hélas, à peine déclarée, donnait à tous les paroissiens l'occasion d'invoquer la protection tutélaire des deux illustres saints patrons dont on venait de retrouver les restes mortels.

NOTES

- (1) Raphaël II Monso était chanoine de Saint-Augustin, confesseur du roi de Sicile et de Jérusalem. Vers 1466 il donna un logement à 30 hommes de Saint-Laurent du Var, à charge pour eux de passer les voyageurs d'une rive à l'autre gratuitement. Il décéda le 9 octobre 1491
- (2) Aymar de Montemajor était moine de Lérins dont il devint abbé. Promu à Vence en 1441, il y décéda en 1463
- (3) Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1305.
- (4) Antoine Guiramand fut évêque de Digne de 1479 à sa mort en 1513- H y fit construire la cathédrale Saint-Jérôme.
- (5) Cf. Tisserand Histoire de Vence, p. 80, 81.
- (6) Archives départementales des Alpes-Maritimes G 1305.
- (7) Louis Dony d'Attachy, né à Paris le 10 janvier 1598, fut nommé évêque de Riez le 5 octobre 1628. Il fut sacré à Paris le 7 avril 1630 chez les Oratoriens, par Jean François de Gondi, archevêque de Paris, assisté de Jean de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, et de Barthélémy de Donadieu, évêque de Comminges. Il fut transféré à Autun en mai 1652. Il mourut à Dijon le 1er juillet 1664.
- (8) Pierre du Vair était né à Paris en 1561. Il fut nommé évêque de Vence le 17 mai 1601 et prit possession le 15 avril 1602. Il s'efforça de récupérer les droits aliénés sur Vence (Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1352), le Broc (G 1426), et Bezaudun (G 1398). Il refusa l'évêché de Marseille. En 1603 il publia les constitutions sur la réforme du clergé. Il mourut le 28 juin 1638 à Vence.
- (9) Archives historiques du diocèse de Nice, Z, n° 4, p. 62 sv. Procès verbal de la translation à Bauduen d'une relique insigne de Saint-Lambert, évêque de Vence, et qui eut lieu le 10 septembre 1634.
- (10) Scipion de Villeneuve était né à Saint-Paul de Vence en 1601. Promu évêque de Grasse le 12 juin 1632, il fut sacré le 8 mai 1633 en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix en Provence, par Mgr Louis de Bretel, archevêque d'Aix, assisté de Louis du Chainé, évêque de Senez, et de Modeste de Villeneuve, évêque d'Apt. Il réunit plusieurs synodes, publia les règlements pour le clergé, fit installer un orgue à la cathédrale, autorisa l'installation à Grasse des religieuses de la Visitation. Il mourut à Grasse le 3 mai 1636, à 35 ans. Il fut inhumé devant le maître-autel de la cathédrale.
- (11) Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 374.
- (12) Antoine Godeau, premier fauteuil de l'Académie française, écrivain, poète et orateur, naquit à Dreux le 24 septembre 1605. Promu évêque de Grasse le 21 juin 1636, il fut sacré à Paris le 14 décembre 1636 à Saint-Magloire, par Mgr Léonor d'Etampes, évêque de Chartres, assisté de Etienne de Puget, évêque titulaire de Dardanie, et de Bernard Despruets, évêque de Saint-Papoul. Il fut évêque de Grasse et Vence uni de 1639 à 1653, puis de Vence seul le 10 novembre 1653. Il mourut à Vence le 17 avril 1672.

(13) *Par exemple, le 4e verset sur l'eau changée en vin :*

*"Sur le soir du grand Vendredi,
Estant à jeun depuis Jeudi,
Ne voulut, pour plus grand mérite,
Qu'un verre d'eau qui à l'instant
En vin fut changé excellent
Quand par trois fois il l'eut bénite"*

(14) *Voici une strophe rappelant l'eau changée en vin le Vendredi Saint :*

*"En ce jour heureux et funeste,
Où le Roi qui juge les rois,
Par son cruel trépas, sur l'autel de la croix.
Apaïsa son Père céleste,
Lambert veut pour son aliment
Du pain et de l'eau seulement,
Alors que le soleil se couche.
Mais, ô pouvoir du bras divin !
Sitôt qu'il mit l'eau dans sa bouche,
De nature elle change et prend le goût du vin"
Cf. *Poésies chrétiennes d'Antoine Godeau, Paris, 1660, t. II, p. 157,*
hymne 10.*

(15) *Archives historiques du diocèse de Nice, Z, n°4 p 12; sv (Cf., Daurelle : "Vence et ses monuments", p. 80).*

L'orfèvre Choiselet donna aussi des conseils pour l'entretien du , métal: "Quand l'argente, écrivait-il, sera gâtée par le mauvais air, ce qu'il ne nous est pas possible d'éviter, vous pourrez la faire nettoyer avec du blanc d'Espagne bien délayé dans de l'eau ; on se servira d'une brosse douce et de linge usé, ensuite on prendra une croûte de pain avec un peu de mie après, que l'on passera sur la ciselure et sur les chairs, ce qui enlèvera tout le noir que le blanc d'Espagne aura laissé".

(16) *Me Brémond était le grand-père de l'académicien Henri Brémond (1865-1933).*

(17) *Voici le texte latin :*

Hanc imaginent divo Verano, episcopo et patrono nostro gloriosissimo, reverendissimi et amantissimi Caroli Francisai Josephi, baronts de Pisani de la Gaude, Vinciensis episcopi ultimi, Namurcensts hodte episcopi, zelus munificentissimus imprimis posuit, necnon cleri, populique Vinciensis pietas. Anno Domini MDCCCXXV.

(18) *Archives historiques du diocèse de Nice, Z, registre 4, p. 14.*

(19) *Id., p. 15.*

(20) *Id., p. 26. .*

(21) *Id., p. 27. V*

(22) *Mgr Pisani était décédé à Namur le 23 février 1826" à l'âge de 83 ans.*

(23) Henri Chapon naquit à Saint-Brieuc le 14 mars 1845. H fit ses études au Grand Séminaire d'Orléans et se lia d'amitié avec Mgr Dupanloup. Ordonné prêtre en 1869i il fut vicaire à Sandillon, puis à Saint-Paterne d'Orléans et enfin à la cathédrale. Mgr Laroche, évêque de Nantes, le nomma vicaire général de ce diocèse. Le 25 juin 1896, il fut élu évêque de Nice. Il fut sacré à Orléans le 29 septembre suivant, par Mgr Stanislas Touchet, évêque d'Orléans, assisté de Mgr Laborde de Blois et Mgr Oury de Dijon.

Il fut mêlé de très près aux événements du début du siècle et en particulier à l'affaire des congrégations. Il défendit avec acharnement le droit et la liberté religieuse. Convaincu et actif pour l'union sacrée durant la première guerre mondiale, il prit la paternité d'articles de presse rédigés par Laberthonière, mais qu'il publia sous son nom, comme il le fit dans la Revue des deux mondes le 1er octobre 1920 pour l'article retentissant : L'Eglise de France et la loi de 1905. Il fut, peut-on dire, le père des "Associations diocésaines" par un texte rédigé en 1920 et soumis à M. Briand. Les "Diocésaines" furent "légalisées" en 1924, l'année de sa mort.

(24) Nouvelles religieuses du diocèse de Nice, année 1914, p. 232.

(25) Joseph Bouchard était né à La Celle, dans le Var, en 1842. Il mourut à Solliès Pont.

(26) Archives historiques du diocèse de Nice, Z, n° 4, p. 82 sv. (texte latin).

(27) Xavier Giraud était né à La Colle en 1868. Il fut vicaire à Cagnes en 1908, puis à Vence de 1913 à 1918. Il fut ensuite missionnaire diocésain de 1919 à 1925 ; curé du Bar en 1925 ; chanoine titulaire et aumônier à l'Institution Saint-Joseph à Nice en 1932. Il mourut le 28 août 1938. Marcel Carganico était né à Chalon-sur-Saône en 1880. Il fut nommé vicaire à Vence en 1911 et fut mobilisé en 1914.

(28) La Semaine religieuse du diocèse publia de nombreux articles sur cet événement et sur les festivités auxquelles il donna lieu. On trouve ces articles dans le volume concernant l'année 1914, p. 232 sv.